



Urgent svp frais d'avocat a payer au syndic

Par **sofia7856**, le **20/01/2009** à **13:39**

Bonjour,

J'ai un soucis avec mon syndic qui m'avait envoyé un recommandé pour payer mon arriéré début décembre
mais je ne suis pas parti chercher le courrier, à cause de mes horaires de travail contraignante

fin décembre je reçois un appel de fond daté du 17/12 disant qu'il faut que je paye 2000 euros avant le 1er janvier
j'envoie mes chèques le 28/12/09 en respectant la date

mi janvier je reçois une lettre de leur avocat disant que je n'avais pas payé
je les relance, ils me disent que je dois des frais d'avocat de plus de 1000 euros

alors que moi j'ai respecté la date de leur relance

et ils me disent qu'il fallait que je paye avant le 19/12/08
alors que moi je reçois un courrier de leur part disant la date exigible est du 1er/01/2009

que dois-je faire merci beaucoup

Par **seroli**, le **28/01/2009** à **23:33**

Hello Sofia, je vis une situation proche de la tienne mais j'ai une protection juridique, ce qui

m'aide beaucoup.

Je te propose de consulter un avocat pour te conseiller sur la forme de communiquer avec ton syndic. Tout doit passer par l'écrit et surtout n'oublie pas de demander une indulgence, ça fonctionne pour un bon résultat. Je peux te donner pas mal de conseils la-dessus. Si tu veux réponds-moi! Bon courage et à bientôt,
Olivier

Par **okifu**, le **28/01/2009** à **23:56**

bonsoir moi j'ai un exemple similaire a sofia j'ai recue un recomender de mise en demeure a 8jour pour payer mes charges de 1300euros j'ai été voir mon syndic pour lui dire que c'était abuser de passer par un avocat pour regler la dite somme il a retorquer que c'était une ereur je lui ai regler la somme par cheque avant les 8 jour de mise en demeure c'était au moi d'avril et le dernier trimestre 2008 je recoit les charge et je constate 300euros de frais d'avocat +lettre cominatoire quand j'ai payer mon dernier trimestre le syndyc ma dit que il annulait et la je recoit le premier trimestre a payer et je constate que les 300cents euros d'avocat son pas annuler et le syndyc est parti cet un autre quil le remplace que doit je faire payer ou pas

Par **sofia7856**, le **29/01/2009** à **09:41**

Bonjour Olivier,

Enfin, je suis contente de trouver quelqu'un qui a eu presque la même situation que la mienne. Je vois mon avocat mardi 3 février pour essayer d'arranger ça.
Vu que mes courriers et mes déplacements n'ont rien pu faire, je cede ça à l'aide juridique.
Je veux bien de tes conseils
Merci bcp en tout cas
Et pour okifu on peut s'aider si tu veux
Je vous souhaite une bonne journée à tous les deux
Sofia

Par **sofia7856**, le **04/09/2009** à **17:05**

Bonjour

J'ai finalement payer mes charges en totalité

mais voilà le syndic veut que je paie 1000 € de frais d'avocat

on passe devant le juge le 24 sept

a votre avis peuvent t'il encore me condamné ?